



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

Le 17 août prochain, à 18 h 30, aura lieu une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement #715-2023 que le conseil municipal a adopté le 19 juin dernier et qui concerne les résidences de tourisme et établissements de résidence principale.

Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://smds.quebec/citoyens/reglements-et-projets-de-reglement/> ou sur les heures d'ouverture de la mairie, située au 441, rue Brassard à Saint-Michel-des-Saints.

La Municipalité souhaiterait obtenir l'avis de sa population et aimerait recevoir vos commentaires par téléphone au 450 886-4502 #7609, par courriel au sebastien@smds.quebec ou par lettre à l'attention de Sébastien Gariépy, au 441, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, J0K 3B0, en lien avec ce que vous souhaiteriez concernant le projet de règlement #715-2023. Êtes-vous pour, êtes-vous contre, avez-vous des recommandations ou des suggestions, etc. La date limite pour faire parvenir vos commentaires est le 14 août 2023 à 16 h 30.

L'assemblée de consultation publique aura lieu le 17 août 2023, à 18 h 30, à la salle Joseph-Moïse-Bellerose, située au 140, rue Brassard.

Fait à Saint-Michel-des-Saint, ce 5 juillet 2023

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier